

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (240), intitulé: "Loi établissant des allocations de réadaptation pour les anciens combattants",

Et informe le Sénat qu'elle agrée, sans y en apporter d'autre, l'amendement apporté par le Sénat audit bill.

L'honorable sénateur Robertson propose qu'il soit:

Résolu: Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la Déclaration convenue sur l'Energie atomique, signée par le Président des Etats-Unis, le Premier ministre du Royaume-Uni, et le Premier ministre du Canada, à Washington, le 15 novembre 1945, et que cette Chambre approuve cette Déclaration.

Après débat, et
Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable sénateur Dupuis attirant l'attention du Sénat sur l'opportunité d'établir un organisme national qui collaborera avec les gouvernements provinciaux et dont les fonctions consisteront à assister les mères à améliorer la santé des enfants et à réduire à son minimum la mortalité infantile, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à mercredi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'avis de question de l'honorable sénateur Johnston qu'il attirera l'attention du Sénat sur certains aspects de la situation historique et constitutionnelle de cette honorable Chambre, et sur les fonctions et les réalisations que lui fixe notre Constitution dans les limites de ses responsabilités, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à mercredi prochain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Robertson, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à lundi prochain, à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.